RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02484
Numéro SIREN : 750 705 444
Nom ou dénomination : ABELUM

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 39649

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	107 022	105 311	1 711	1 721	10-	0.57-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 549	2 550	999	999		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	136 097	34 206	101 891	103 397	1 506-	1.46-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	246 667	142 067	104 600	106 116	1 516-	1.43-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	37 489		37 489	54 630	17 141-	31.38-
	Autres créances	97 898	97 450	448	50 011	49 563-	99.10-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	578 172		578 172	449 354	128 818	28.67
	Charges constatées d'avance (3)	886		886	853	33	3.82
	Total III	714 445	97 450	616 995	554 848	62 147	11.20
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	961 112	239 517	721 595	660 964	60 631	9.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 025 001)	1 025 001	1 025 001		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	394 086-	406 510-	12 424	3.06
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	59 032	12 424	46 609	375.16
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	689 948	630 915	59 032	9.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	43		43	
	Emprunts et dettes financières diverses	3 580		3 580	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 884	3 256	1 372-	42.13-
	Dettes fiscales et sociales	26 140	26 793	653-	2.44-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	31 647	30 049	1 598	5.32
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	721 595	660 964	60 631	9.17
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	31 647	30 049		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 721 594.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 314 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 59 032.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	104 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 860		1 239
TOTAL	107 860		1 239
Autres participations	3 549		
Autres titres immobilisés	136 097		
TOTAL	139 646		
TOTAL GENERAL	247 506		1 239

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			104 000	104 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 078	3 022	3 022
TOTAL		2 078	107 022	107 022
Autres participations			3 549	3 549
Autres titres immobilisés			136 097	136 097
TOTAL			139 646	139 646
TOTAL GENERAL		2 078	246 667	246 667

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	104 000			104 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 140	1 249	2 078	1 311
TOTAL	106 140	1 249	2 078	105 311
TOTAL GENERAL	106 140	1 249	2 078	105 311

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier		1 249			
TOTAL		1 249			
TOTAL GENERAL		1 249			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	2 550				2 550
Sur autres immobilisations financières	32 700	1 506			34 206
Autres provisions pour dépréciation	48 725	48 725			97 450
TOTAL	83 975	50 231			134 206
TOTAL GENERAL	83 975	50 231			134 206
Dont dotations et reprises					
financières		1 506			
exceptionnelles		48 725			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	37 489	37 489	
Taxe sur la valeur ajoutée	448	448	
Groupe et associés	97 450	97 450	
Charges constatées d'avance	886	886	
TOTAL	136 273	136 273	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	43	43		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 884	1 884		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 172	10 172		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 414	13 414		
Autres impôts taxes et assimilés	2 554	2 554		
Groupe et associés	3 580	3 580		
TOTAL	31 647	31 647		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 580			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions numéraires	1.0000	1 025 001			1 025 001

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 560
Dettes fiscales et sociales	1 007
Total	2 610

Détail des charges à payer

	Montant
FOUR FACTURES NON PARVENUES	
- PROV EC 2021	1 560
FPC A PAYER	
- PROV FPC 2021	475
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	
- PROV TA 2021	532
INTERETS COURUS A PAYER	
- PROV ABT BNP 12.21	11
- PROV ABT BNP 12.21	32
Total	2 610

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	886
Total	886

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES - AXA - ASSUR AUTO 011021-300922	886		
Total	886		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SALT LAKE CITY	411 712	99.99	356 440
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- VEGA RESTO bilan 2019	241 725-	15.00	258 193-
- BRASSERIE SICILIENNE bilan 2019	2 955	15.00	82 669-
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Abelum
Société par actions simplifiée au capital de 1 025 001 euros
Siège social : 87 route des gardes, 92190 Meudon
750 705 444 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2022

Le 27 avril 2022 à 19 heures 00, les associés de la société Abelum se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président le 19 avril 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée générale en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Pierre FAU, préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus du cinquième du capital social.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La feuille de présence à l'assemblée générale
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Le rapport du Président sur les conventions réglementées
- Le texte de résolutions présentées à l'Assemblée
- Les statuts

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social de la société dont l'adresse figure sur la lettre de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée générale et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.
L'assemblée générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Questions diverses.

Puis le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant apparaître un bénéfice de 59 032 euros.

Elle approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président de la société au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et lui donne quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, sur la proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 59 032 euros, au poste « Report à nouveau ».

L'assemblée générale des associés reconnaît, en outre, que le rapport du Président mentionne qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après en avoir entendu la lecture, approuve les termes du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, qui ont reçues exécution au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

Le Président



Un Associé

